

## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-002

#### **4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE.**

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Kevin Mitchell présente sa candidature pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Claudia Schlegel, et résolu :

QUE Kevin Mitchell soit élu président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **5. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE.**

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence tel que décrit dans les règles de régie interne.

Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Claudia Schlegel présente sa candidature pour combler ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Pascale Guy, et résolu :

QUE Claudia Schlegel soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20CE1718-003

#### **6. ÉLECTIONS AU SECRÉTARIAT.**

Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.

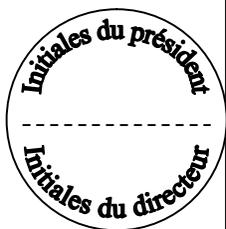
ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Élyse Cardinal, et résolu :

QUE Karine Beauchemin agisse comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

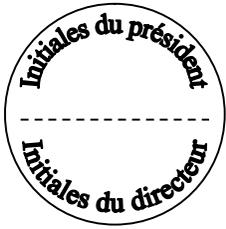
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20CE1718-004



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-005	<p><b>7. ÉLECTION À LA TRÉSORERIE</b></p> <p>Karine Beauchemin présente sa candidature pour combler ce poste.</p> <p>ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p>Il est proposé par Bianca Bélisle, et résolu :</p> <p>QUE Karine Beauchemin agisse comme trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>La direction offre ses félicitations à tous les élus et le nouveau président prend en charge le déroulement de la réunion.</p>
20CE1718-006	<p><b>8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2017</b></p> <p>Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :</p> <p>Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 juin 2017 soit adopté tel que déposé.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</b></p> <p>Daniel fait le suivi du point 6.1 Service de cafétéria 2017-2018. Il nous informe que le traiteur a décidé de mettre fin au service des collations à la récréation du matin. Le traiteur peine à offrir un service adéquat dans notre milieu, mais également dans ses autres milieux. Le service est donc en évaluation par la commission scolaire. Une proposition a été fait au traiteur afin qu'il puisse respecter les exigences. La proposition stipulait de laisser tomber le service à notre école afin de se consacrer aux écoles de Cowansville. La décision sera prise dans les prochains jours et les parents en seront tenus informés.</p>
20CE1718-007	<p><b>9. ADOPTION D'UN CALENDRIER DES SÉANCES</b></p> <p>La direction de l'école dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Il est proposé par Esther Miquelon, et résolu :</p> <p>QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 soit adopté tel que déposé soit aux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 24 octobre 2017</li><li>- 29 novembre 2017</li><li>- 30 janvier 2018</li><li>- 27 février 2018</li><li>- 4 avril 2018</li><li>- 8 mai 2018</li><li>- 6 juin 20178</li></ul> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-008

### **10. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Voici les règles de régie interne

- Début de l'assemblée : 18 h 30.
- Durée : 2 h 30 maximum.
- Absence : aviser le plus rapidement possible le président du conseil ou l'école.
- Parole au public : au début de l'ordre du jour et maximum 15 minutes.
- Avis de convocation : 5 jours ouvrables par courriel.
- Après 2 absences non motivées, le président appellera la personne afin de l'informer qu'elle sera remplacée pour le reste de l'année par un substitut.
- Indiquer dans l'ordre du jour les points de décision et d'information.
- Ajout d'un poste à la vice-présidence.
- Les sujets abordés lors des rencontres du conseil traiteront de sujets touchant l'école de façon générale et non d'une problématique en particulier

Il est proposé par Marie-France Côté, et résolu :

QUE les règles de la régie interne de 2016-2017 soient reconduites pour l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **11. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

Kevin Mitchell nous entretient sur l'importance du lien entre l'école et la ville de Dunham. Dans le cadre des élections municipales à venir, il propose de reporter ce point à la prochaine rencontre afin de connaître l'élue qui sera nommé sur ce le conseil d'établissement.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ.**

Kevin Mitchell propose que le maire actuel de la Ville de Dunham, soit nommé membre de la communauté en attendant de connaître le nom de l'élue(e) responsable de ce dossier.

**REJETÉE À LA MAJORITÉ.**

La direction explique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un élu de la ville sur notre conseil d'établissement étant donné que c'est dans son rôle de garder contact avec tous les gens de la communauté.

Kevin Mitchell propose qu'un siège de la communauté soit réservé à un(e) élu(e) de la ville.

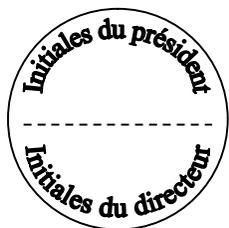
**REJETÉE À LA MAJORITÉ.**

Les membres proposent les personnes suivantes pour agir comme représentants de la communauté, savoir :

- Maguy Carpentier
- Bernard Bélanger
- Jacques Landesque

Des membres sont désignés pour entrer en contact avec ces personnes.

Une fois l'accord de ces personnes obtenu, un courriel sera envoyé aux membres, accompagné d'une brève description des candidats et chaque membre



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

devra faire leur sélection en choisissant deux personnes. Les personnes ayant obtenu le plus de votes recevront une convocation pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Ces personnes seront alors nommées officiellement comme représentants de la communauté.

Advenant le cas où aucune de ces personnes soient élues comme conseiller au sein de la Ville, nous ferons tout le nécessaire afin de garder le canal de communication ouvert soit en se présentant lors des conseils de ville ou en invitant la ville à prendre parole lors du point parole au public de notre ordre du jour.

### **12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

La direction de l'école remet à chaque membre du conseil d'établissement et explique un formulaire de dénonciation d'intérêts à être signé et remis à la fin de la séance.

### **13. POINTS DE DÉCISION**

#### **13.1 RÉOLUTION DEMANDÉE POUR LES SORTIES À DISTANCE DE MARCHÉ**

- Considérant les multiples possibilités offertes aux classes de faire des sorties dans la ville ;
- considérant le besoin de garder un minimum de souplesse et de spontanéité dans l'horaire des enseignants ;
- considérant que la direction s'assurera que les sorties à distance de marche se feront dans le cadre du projet éducatif ;
- considérant que la direction tiendra compte de la sécurité des élèves dans l'approbation des sorties ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil ;

Il est proposé par Isabelle Lambert, et résolu :

QUE la direction puisse approuver, de façon exceptionnelle, des sorties à distance de marche sans autorisation préalable au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **13.2 RÉOLUTION ET APPROBATION DEMANDÉE POUR LES SORTIES ÉDUCATIVES**

- Considérant que des offres de sortie respectant le projet éducatif de l'école peuvent être faites à la dernière minute ;
- considérant que ces sorties seront stimulantes et enrichissantes pour les élèves ;
- considérant que dans la mesure du possible, les sorties doivent être approuvées par le conseil avant la date ciblée ;
- considérant que dans l'impossibilité de faire approuver une sortie par le conseil avant la date ciblée, la direction demandera une approbation par courriel auprès de tous les membres du conseil ;
- considérant que la direction fera un rapport des activités approuvées au conseil.

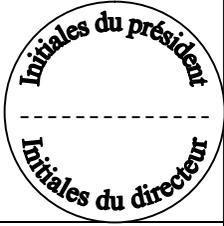
Il est proposé par Kevin Mitchell, et résolu ;

QUE la direction procède de la façon décrite avant l'approbation d'une sortie éducative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20CE1718-009

20CE1718-010



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-011

### **13.3 APPROBATION DE SORTIES ÉDUCATIVES**

Pièce de théâtre Mat et 1<sup>er</sup> cycle Massey-Vanier 2 octobre  
Musée Missisquoi 6 octobre 2<sup>e</sup> cycle  
Mont Sutton-13 octobre-3<sup>e</sup> cycle  
Mont Bromont 20 octobre 2<sup>e</sup> cycle  
Pièce de théâtre 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle Verbe divin 21 décembre  
Musée J.-A. Bombardier 20 avril 2<sup>e</sup> cycle  
Mine de Capelton 21 juin 2<sup>e</sup> cycle

Il est proposé par Esther Miquelon, et résolu :

QUE les activités proposées soient approuvées telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **14. CONSULTATION DU CONSEIL**

#### **14.1 CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

Voici les critères de sélection sur lesquels les membres du conseil d'établissement se sont arrêtés pour le poste de directeur/directrice d'établissement :

- connaissance du milieu ;
- dynamique, polyvalent (e), disponible ;
- travaillant bien en équipe et bon soutien de l'équipe-école ;
- bonne capacité d'adaptation ;
- excellentes habilités en communication orale et écrite tant avec les parents qu'avec les enfants ;
- leadership ;
- possédant des valeurs conformes au projet éducatif de l'école qui est axé sur la qualité du français, le respect et la santé de nos élèves ;
- possédant une ouverture d'esprit face aux innovations, aux nouveaux courants.

### **15. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune rencontre n'a eu lieu à ce jour. La première rencontre est prévue le 28 septembre prochain. Daniel fera des vérifications à savoir si Esther Miquelon, employée de la commission scolaire et parent, peut être nommé sur le comité de parent comme parent substitut.

### **16. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

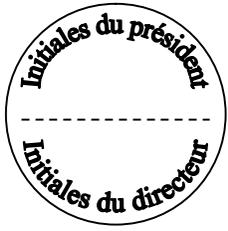
Bianca Bélisle nous présente les pédagogiques du mois d'octobre à février prochain (voir feuille en annexe).

Il est proposé par Pascale Guy, et résolu :

QUE soient adoptées les sorties et les activités des journées pédagogiques, telles que présentées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

20CE1718-012



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-013

### **17. VIE SCOLAIRE**

La direction de l'école informe le conseil d'établissement de diverses activités scolaires ayant eu lieu depuis le début de l'année. Il nous informe également que nous aurons l'immense honneur de recevoir la caravane Pierre Lavoie le 26 octobre prochain. Des activités pour tous les niveaux sont prévues au cours de la journée.

#### **17.1 INFORMATION DU PARASCOLAIRE À L'ÉCOLE**

La secrétaire de l'école énumère et donne les détails sur les différentes activités parascolaires offertes aux enfants pour la session automnale.

La direction nous mentionne qu'il est prévu dans la loi d'approuver l'utilisation des locaux pour les activités parascolaires.

Il est proposé par Marie-France Côté, et résolu :

QUE les locaux de l'école soient utilisés pour le déroulement des activités parascolaires.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **18. INFORMATION DE LA DIRECTION**

#### **18.1 CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

La direction de l'école nous informe qu'il y a lieu de revoir les campagnes de financement afin d'organiser le souper bénéfice. L'OPP sera également mise à contribution dans l'organisation. Il est également nécessaire de déterminer les moments dans l'année où les campagnes auront lieu.

Une seule proposition est retenue pour la campagne de financement.

- 1- Contribution financières par enfant déterminée suite au profit généré par le souper bénéfice ou
- 2- Vente de fromage de l'Abbaye St-Benoit-du-Lac:  
Un nombre pas encore déterminé de boîtes de fromages pour un profit à déterminer suite à la tenue du souper bénéfice.

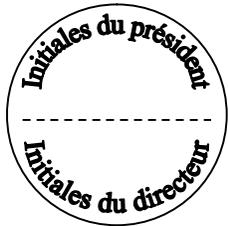
La campagne de financement des fromages aura lieu juste avant le temps des fêtes pour une livraison des produits au mois de décembre.

Des membres du conseil sont désignés afin de débiter l'organisation du souper bénéfice. Ils seront également présents lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre de l'OPP.

De plus la campagne des certificats-cadeaux de la Boulangerie Bernard le boulanger aura lieu en avril pour une livraison des certificats pour la fête des mères. Cette campagne servira à amasser des fonds pour la revitalisation du terrain de soccer de l'école.

### **19. INFORMATION DES ENSEIGNANTS**

La rentrée s'est bien déroulée. Les élèves de tous les niveaux ont vécu de bels activités pendant deux après-midi organisées par Marc Lacoste, assisté des élèves de 6<sup>e</sup> année



## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs**

20CE1718-016

### **20. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ**

Karine présente la publicité des tirelires d'Halloween pour amasser des fonds pour la fondation ressources pour les enfants diabétiques qui aide les enfants vivant avec le diabète de type 1. Il serait adéquat de participer à cette campagne l'an prochain étant donné que nous avons une élève qui fréquente notre école avec cette maladie. Nous procéderons au choix au printemps prochain.

### **21. AFFAIRES DIVERSES**

#### **21.1 CANICULE**

Marie-France Côté se questionne sur la canicule qui sévit présentement. La température des derniers jours a été bien vécu dans notre milieu malgré la chaleur accablante. Des pauses d'eau ont été offertes plus régulièrement dans la journée en plus de réduire les activités aux récréations et durant les périodes d'éducation physique. Nous avons reçu aucune directive de la commission scolaire nous demandant d'intervenir sur nos activités ou sur la compilation des absences des élèves lors de ces journées.

#### **21.2 COMITÉ SOCCER**

Élyse Cardinal mentionne qu'il serait souhaitable de procéder à la création d'un comité responsable de la revitalisation du terrain de soccer. Selon ces observations, des parents semblaient intéressés à ce comité lors de l'assemblée générale. La direction explique qu'elle est en attente de réponses dans ce dossier de la part de la commission scolaire. Il nous reviendra sur ce sujet lors de la prochaine rencontre.

#### **21.3 REPRÉSENTATION À LA VILLE**

Voir point 11.

### **22. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La direction de l'école rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée plus tôt au cours de la séance.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Isabelle Lambert, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

(signature)  
**Le Président**

(signature)  
**Le Directeur**